

de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Patinage sur glace

RNCP22350 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2018

Certificateur(s)

Ministère chargé des sports et de la jeunesse

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'animateur « patinage sur glace » exerce en autonomie son activité d'animateur, en utilisant les supports techniques liés aux activités de patinage sur glace, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure

Il conçoit des projets d'animation sportive dans le champ du patinage sur glace ;

Il conduit des séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive du patinage sur glace et ds cycle d'apprentissage, jusqu'aux niveaux de compétition interrégional, en patinage sur glace ;

Il conduit des actions de sensibilisation et d'animation en patinage sur glace visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé ;

Il participe aux actions de communication et de promotion de la structure et à son fonctionnement en contribuant activement aux initiatives prenant en compte le développement durable ;

Il assure la promotion des activités patinage sur glace au travers du développement des nouvelles pratiques (patinage free style, saut de barils etc.) en relation avec les collectivités locales, le monde scolaire et les entreprises.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La possession du diplôme confère à son titulaire les compétences suivantes, qu'il assure en autonomie, figurant dans le référentiel de certification :

? encadrer et animer des activités de loisirs, d'initiation et de découverte du patinage sur glace en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;

? encadrer, enseigner et préparer aux activités du patinage sur glace jusqu'aux niveaux de compétitions interrégionaux, en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;

? participer à l'organisation et à la gestion des activités du patinage sur glace ;

? participer au fonctionnement de la structure organisatrice de l'activité ;

? participer au développement de la structure organisatrice de l'activité ;

? participer à l'entretien et à la maintenance du matériel pédagogique et des installations

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

le moniteur de patinage sur glace exerce ses fonctions au sein de structures associatives ou commerciales. La plupart des structures (club) développent uniquement des activités de patinages. Mais certaines sont multi-sports.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Moniteur de patinage sur glace.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'animateur est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BP JEPS.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Oui

Le jury est nommé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Il est composé outre son président :

- de formateurs et de personnel techniques dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de professionnels du secteur d'activité, à parité employeurs et salariés, choisis sur proposition des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Oui

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/09/2018

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22350/>